

Rentrée scolaire 2018/2019

45 M€ pour les jeunes Héraultais



Dossier de presse

Service presse Département de l'Hérault

Hôtel du Département de Montpellier

Maëva Emsellem-Rodrigues 04 67 67 67 23 ou 06 85 38 42 71

Hôtel du Département de Béziers

Florence Baldit 04 67 67 49 04 ou 06 46 12 70 09

actu@herault.fr



SOMMAIRE

Paroles du Président Kléber Mesquida & du Vice-président délégué à la culture et à l'éducation Renaud Calvat.

I **INVESTIR pour mieux réussir : le Département modernise les**
P. 4 **collèges de l'Hérault**

Évoluer dans un bâtiment agréable, moderne, et équipé où l'apprentissage et le développement de chaque élève sont rendus possibles grâce à des espaces adaptés.

Zoom p. 8 : priorité au numérique !

II **FORMER des citoyens en devenir : le Département s'implique dans le**
P. 13 **parcours du collégien**

Au-delà des enseignements traditionnels dispensés par les professeurs, les collégiens de l'Hérault ont accès à un programme culturel, éducatif, artistique et citoyen grâce à l'intervention du Département.

Zoom p.17 : des parcours culturels

III **SE DEPLACER dans l'Hérault : le Département organise la mobilité**
P. 22 **des collégiens**

La mobilité des collégiens : les déplacements scolaires et de loisirs

Zoom p. 22 : venir au collège ... à vélo !

Le Département de l'Hérault propose aux parents
le site www.herault-enfants.fr
Informations scolaires, services, contacts
toutes les conseils indispensables pour réussir en Hérault.



Kléber MESQUIDA, Président, et Renault CALVAT, Vice-président délégué à la culture et à l'Education

« Avec près de 24,3 M€ dédiés à l'investissement des collèges en 2018, le Département se mobilise pour assurer aux jeunes Héraultais un confort matériel, une sécurité quotidienne et un épanouissement nécessaire à la construction de leur avenir ».

Kléber MESQUIDA
Président du Département

« En entrant au collège, votre enfant fait ses premiers pas vers l'autonomie. En ligne de mire : le brevet des collèges. Il grandit dans un nouveau cadre, avec des professeurs, des heures d'études, et des trajets en bus pour beaucoup d'élèves...

Que vous résidiez à la ville ou à la campagne, nous avons fait le choix d'une éducation de proximité et nous veillons à assurer des conditions d'accueil optimales pour les jeunes et les équipes éducatives ».

Renaud CALVAT
Vice-président délégué à la culture et à l'éducation

BUDGET
22,7 M€ EN FONCTIONNEMENT
24,3 M€ EN INVESTISSEMENT



Collège Boby Lapointe à Roujan

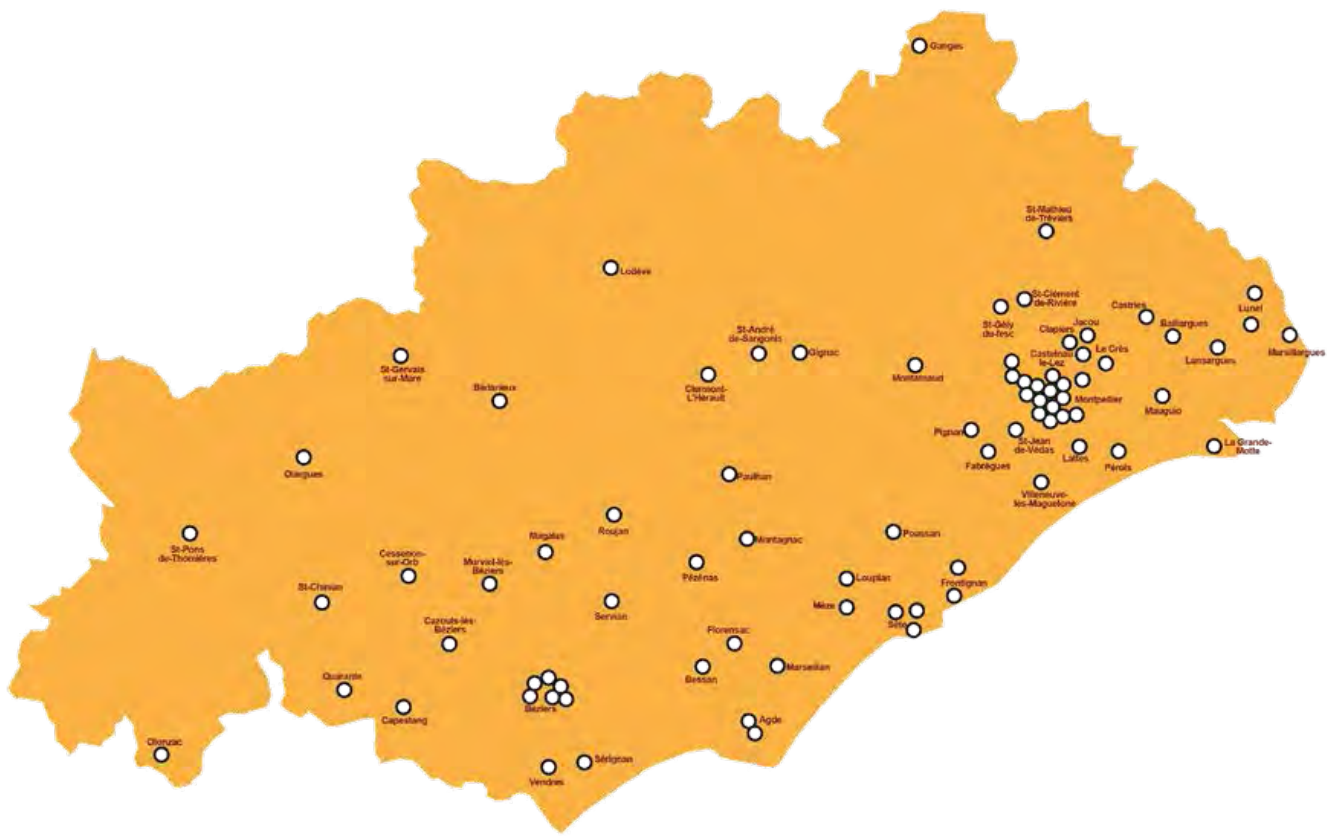
I. INVESTIR POUR MIEUX REUSSIR : LE DEPARTEMENT MODERNISE LES #COLLEGES DE L' #HERAULT

Évoluer dans un bâtiment agréable, moderne, et équipé où l'apprentissage et le développement de chaque élève sont rendus possibles grâce à des espaces adaptés.

Le Département construit, équipe et entretient les collèges. Pour offrir de bonnes conditions de vie aux élèves et à leurs enseignants, il réalise des établissements à taille humaine, de 600 à 800 places. Neufs ou rénovés, tous répondent aux normes de l'écoconstruction. Dans chaque établissement, les élèves trouveront des matériels et des équipements, notamment numériques, de qualité et adaptés à leurs besoins.

À la rentrée 2018/2019, **52 303 élèves** seront scolarisés dans les **80 collèges publics** et les **23 établissements privés sous contrat** de l'Hérault.





Carte des 80 collèges publics de l'Hérault (disponible sur simple demande auprès des attachées de presse)

1. BÂTIMENTS SCOLAIRES : des travaux pour plus de confort et de sécurité

Réhabilitation thermique et technique du collège Georges Brassens à Lattes

Coût des travaux : 2,7 M€

Nature des travaux :

- Etanchéité des toitures terrasse
- Rénovation des menuiseries extérieures
- Isolation et étanchéité des façades
- Mise en accessibilité des bâtiments en tenant compte des contraintes de l'existant, selon les nouvelles dispositions de l'Ad'AP (agenda d'accessibilité programmée)

Calendrier : Les travaux ont débuté en octobre 2017 avec une livraison prévue en décembre 2018.

Réhabilitation du collège de la Voie Domitienne au Crès

Coût des travaux : 2,1 M€

Nature des travaux :

- Traitement de l'enveloppe thermique de l'ensemble de deux bâtiments (toitures et façades)

Calendrier : Etude en cours

**CHIFFRES CLÉS
PLUS DE 20 MILLIONS D'EUROS
DE TRAVAUX**



Collège Voie Domitienne au Crès



Collège Les Pins à Castries

Restructuration du collège Louis Cahuzac à Quarante

Coût des travaux : 2,5 M€

Nature des travaux :

- Réaménagement et agrandissement
- Accessibilité

Calendrier : Les travaux ont débuté au printemps 2018 avec une livraison de la 1^{ère} tranche prévue en septembre 2018.

Extension du collège Max Rouquette à Saint-André-de-Sangonis

Coût des travaux : 2,5 M€

Nature des travaux :

- Extension et augmentation de la capacité d'accueil du restaurant scolaire

Calendrier : Architecte choisi et étude en cours

Réaménagement du collège Jean Moulin à Sète – SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté)

Coût des travaux : 800 000 €

Nature des travaux :

- Réhabilitation et modernisation de l'atelier de la SEGPA

Calendrier : Les travaux ont débuté au printemps 2018

Reconstruction du collège Les Pins de Castries suite à l'incendie du 14/07/2017

Coût des travaux : 1 M€

Nature des travaux :

- Travaux en cours pour permettre la suppression des 11 bâtiments modulaires et remettre en état de fonctionnement l'intégralité du bâtiment sinistré

Calendrier : Travaux achevés pour la rentrée scolaire 2018

Réhabilitation du réfectoire du collège Croix d'Argent à Montpellier

Coût des travaux : **1,3 M€**

Calendrier : Année scolaire 2018/2019

2. #ACCESSIBILITÉ DES COLLEGES

CHIFFRE CLÉ
45 COLLEGES DE L'HÉRAULT
DISPOSENT D'ULIS

Des collèges aménagés et équipés pour être totalement ou partiellement accessibles aux personnes handicapées.

Depuis la construction du collège Ray-Charles de Fabrègues en 2002, site pilote en matière d'accessibilité pour tous, le Département de l'Hérault a mis en place une politique ambitieuse d'accessibilité de son patrimoine scolaire. C'est ainsi qu'entre 2011 et 2014, plus de **7,5 millions d'euros** ont été consacrés à des travaux de mise conformité et d'amélioration des conditions d'accueil des personnes en situation de handicap.

En complément le Département s'est engagé à réaliser 12,2 M€ de travaux sur 9 ans dans le cadre d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (approuvé par arrêté préfectoral en octobre 2016).



L'accessibilité pour tous

DES CLASSES ADAPTÉES AU HANDICAP

Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) accueillent 3 types de handicap :

- Troubles spécifiques du langage (collège Katia et Maurice Krafft à Béziers)
- Troubles des fonctions cognitives (41 collèges)
- Troubles des fonctions motrices (collèges Simone Veil à Montpellier et Ray-Charles à Fabrègues)

Le collège de Cazouls-les-Béziers accueillera à la rentrée 2018-2019 un dispositif ULIS pour troubles cognitifs.

Ces classes, intégrées dans la vie du collège, sont dotées de postes informatiques, de matériels spécifiques et si nécessaire, de la présence d'un kinésithérapeute pour accompagner les élèves souffrant d'un handicap moteur par exemple.



Pour une informatique sécurisée, disponible et évolutive

3. FOURNITURE ET MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES

NUMERIQUE

Le Département poursuit son action en faveur de l'apprentissage par le numérique.

Il consacre annuellement **2 M€ à l'achat de matériels pour les collèges** (12 000 postes informatiques enseignants, collégiens, administratifs...).

Par ailleurs, la prise en charge de la maintenance informatique représente un coût d'investissement de

11 M€ réparti sur 5 ans, puis un coût de 1.7M€ par an en fonctionnement.

Les avantages de la maintenance :

- Une égalité de traitement pour tous les collèges.
- Un débit de 10 mégas minimum qui permettra de répondre aux besoins des collèges.

Calendrier de mise en œuvre : 2 collèges pilotes en 2017 puis 24 collèges par an en 2018, 2019 et 2020 par groupe de 8 établissements. Fin du déploiement 1er trimestre 2021.

Grâce au partenariat mis en place avec le Rectorat, les enseignants disposent d'un socle pédagogique de 100 applications d'enseignements.

CHIFFRES CLÉS
12 000 POSTES INFORMATIQUES
200 000€/AN CONSACRÉS A L'ACHAT
DU MATÉRIEL INFORMATIQUE



Halle de sports – collège de Loupian

4. HALLES DE #SPORTS

Construction d'une halle de sports au collège Olympe de Gouges à Loupian

Coût des travaux : 3 M€

Calendrier : Halle de sports mise à disposition à la mi-mars 2018, inaugurée par le Président du Département le 3 mai dernier

Construction d'une halle de sports à Lodève

Coût des travaux : 4,63 M€

Nature des travaux :

- Construction d'une halle de sport comprenant le grand plateau sportif 44m x 22m, une salle d'expression libre, une salle de gymnastique, un espace escalade dans le hall, les gradins du stade municipal, plus vestiaires sanitaires et locaux divers

Calendrier : Les travaux ont débuté en octobre 2017 et la livraison est prévue début 2019



CHIFFRE CLÉ
47 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EN
HERAULT

DES AIDES AUX SPORTS

Pour encourager la pratique sportive des collégiens de 6^{ème}, le Département diffuse en en début d'année un **coupon sport**. Ce dispositif permet une prise en charge de **14 euros** sur le **coût de la licence sportive** de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

Le soutien du Département aux écoles de sport

Le Département finance 50 écoles de sport dans le cadre d'un appel à projet portant sur une période de 4 ans. Avec un budget annuel de 100 000 €, ce dispositif concerne 7 disciplines sportives (football, handball, rugby, basket, volley, tambourin, horse-ball). En contrepartie ces écoles de sport s'engagent à développer des actions citoyennes, éducatives, de développement durable et de prévention santé auprès des jeunes.

Des champions de l'#Hérault de la saison 2017/2018

Une cérémonie en l'honneur des Champions héraultais sera organisée le 19 septembre prochain, salon Jean Bène, à l'Hôtel du Département à Montpellier. Quelques exemples de champions héraultais :

Bridge

Paul Teisserenc et Basile d'Aboville, deux collégiens du Collège Bobby Lapointe de Roujan, sont champions de France de bridge scolaire dans la catégorie par paire niveau 2B (rassemblant les élèves de quatrième et de troisième ayant au moins deux années de pratiques).

Canoë kayak

La Section Canoë kayak UNSS* du Collège Saint François d'Assise à Montpellier est Championne de France 2018.

Natation

La Section Natation UNSS du Collège Arthur Rimbaud à Montpellier est championne de France 2018.

Rugby

La Section Rugby UNSS du collège Simone Veil à Montpellier est championne de France 2018.

Volley-ball

L'équipe féminine minime du Collège du Salagou à Clermont l'Hérault est devenue Championne de France UNSS de Volley-ball.

* UNSS : Union Nationale du Sport Scolaire



Les champions de France de Rugby du collège Simone Veil



Cantine du collège Fontcarrade Montpellier

5. LES TRAVAUX A LA CANTINE

Extension du réfectoire du collège Les Arbourys de Magalas

Coût des travaux : **2,5 M€**

Nature des travaux : Etudes de maîtrise
d'œuvre en cours

- Construction d'un nouveau réfectoire sur des parcelles achetées par le Département
- Locaux de restauration actuels reconvertis en salles de classe

Calendrier : Architecte choisi et étude en cours

Réhabilitation du réfectoire du collège Croix d'Argent à Montpellier

Coût des travaux : **1,3 M€**

Calendrier : Année scolaire 2018/2019



CHIFFRE CLÉ
28 000 REPAS/JOUR
SERVIS DANS LES COLLEGES

Le circuit de la restauration scolaire



Infos sur :

www.herault-enfants.fr/aide-restauration-scolaire/

#BIO

BIEN MANGER AU COLLEGE !

De nombreux demi-pensionnaires fréquentent les restaurants scolaires des collèges, chaque année, ce qui représente environ 28 000 repas/jour (dont 19 000 réalisés par les 5 UPC livrés dans 55 collèges satellites ; les autres collèges fonctionnent avec leurs cuisines autonomes.) Tous les jours, les équipes professionnelles du Département conçoivent, préparent et

servent aux élèves des repas équilibrés, conçus par des diététiciennes, dans le respect d'un cahier des charges qui prend en compte des enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

En 2018, le Département a choisi d'accentuer les circuits courts pour contribuer à la qualité des plats proposés et au développement de l'activité des producteurs locaux.

PROPOSER DES AIDES AUX FRAIS DE REPAS

Un repas complet à prix accessible pour les enfants de familles à faible revenu : le Département y contribue par une aide allouée aux collégiens demi-pensionnaires et pensionnaires et aux élèves de 4^{ème} et 3^{ème}

des lycées professionnels. Son montant est calculé en fonction des revenus. Budget dédié au programme d'aide aux frais de repas : 831 600 € pour 9 000 bénéficiaires.

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE

En réponse à un appel à projets de l'ADEME, 16 collèges du département se sont lancés le défi de réduire le gaspillage alimentaire de 30%. Cuisiniers, diététiciens, principaux, professeurs, gestionnaires, parents et élèves se sont rassemblés pour mener une réflexion de fond sur la prestation de restauration. « Pour que ça marche, l'ensemble des acteurs doit s'engager » souligne Yvon Pellet,

conseiller départemental délégué à la viticulture et à l'observatoire viticole. Pour qu'il y ait moins de pertes, des ateliers cuisine ont été mis en place pour tester de nouvelles recettes équilibrées auprès des élèves. Pour Yvon Pellet, « moins jeter revient à mieux manger ». Résultat : plus de produits bios, locaux, labellisés, dans les assiettes des enfants !



Conseil Départemental des Jeunes (CDJ) 2018/2019

II. FORMER DES #CITOYENS EN DEVENIR : LE DEPARTEMENT S'IMPLIQUE DANS LE PARCOURS DU COLLEGIEN

Au-delà des enseignements traditionnels dispensés par les professeurs, les collégiens de l'Hérault ont accès à un programme culturel, éducatif, artistique et citoyen grâce à l'intervention du Département.

1. LES ACTIONS ÉDUCATIVES TERRITORIALES : S'INVESTIR DANS UN #PROJET

Au collège, le Département accompagne l'enfant dans son autonomie, de la classe de 6^{ème} à celle de la 3^{ème} en complémentarité des missions de l'Education Nationale.

Pour cela, plusieurs directions de la collectivité travaillent dans un objectif commun : **permettre aux jeunes de s'investir dans un projet et d'appréhender les enjeux de la société et de ses réalités.**

Il s'agit d'encourager les jeunes à prendre des initiatives et à s'ouvrir à leurs territoires autour de thématiques liées notamment au développement durable, à la sécurité routière, à l'éducation artistique et culturelle,

ainsi qu'à la citoyenneté, plus spécifiquement sur les champs suivants :

- Compréhension de la vie publique et des institutions (du local à l'international),
- Initiative des élèves et exercice de pratiques citoyennes,
- Education aux médias et à l'information, enjeux et usages du numérique,
- Vivre ensemble : laïcité, valeurs républicaines, respect et prévention des conflits,

CHIFFRES CLÉS
600 PROJETS/AN
POUR 30 000 COLLEGIENS

- Parcours de découverte culturelle (cinéma, arts de la scène, patrimoine, art contemporain) et initiation à la diversité des pratiques artistiques,
- Accompagnement des jeunes vers le livre et l'écrit, dessin de presse et liberté d'expression,

- Histoire et mémoire, sensibilisation aux archives départementales,
- Education au goût, alimentation et consommation responsable,
- Découverte des métiers et du monde du travail.

Pour favoriser l'épanouissement des jeunes Héraultais, un budget de plus de 660 000€ est consacré par le Département aux actions éducatives dans les collèges, toutes thématiques confondues.

« Le Département met en place un dispositif d'aide pour faire découvrir aux collégiens des destinations éducatives de l'Hérault : sites naturels et patrimoniaux remarquables, musées, festivals, théâtres etc. 250 sorties scolaires par an sont organisées ».

Marie Passieux

Vice-Présidente déléguée à la jeunesse, aux sports et aux loisirs

Action Educative Territoriale au collège Les Aiguerelles



Au collège les Aiguerelles, à Montpellier, les enseignants ont mis en place un parcours d'éducation artistique ambitieux, pour tous les élèves. Visites au musée, au théâtre, à l'opéra « L'objectif est de permettre à toute une génération de se constituer une culture personnelle riche et diversifiée, et de bousculer les représentations qu'ils ont de l'art vivant », s'enthousiasme Guy Bertolino, référent culture de l'établissement.

Les enseignants profitent des interventions d'artistes au collège, comme Jos Pujol ou Yann Cardin, pour donner du sens aux apprentissages : « Les Actions Educatives Territoriales nous permettent de décroisser les matières et de susciter la curiosité des jeunes. C'est un outil efficace contre le décrochage scolaire et l'absentéisme ».



Conseil Départemental des Jeunes (CDJ) 2018/2019

2. LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES #JEUNES : S'ENGAGER DANS LA VIE PUBLIQUE

Pour les élèves de 5^{ème} souhaitant s'engager dans la vie publique, aux services des autres, le Conseil Départemental des Jeunes (CDJ) lui offre cette possibilité.

Élus dans leurs établissements respectifs, ces collégiens siègent pendant 2 ans au sein d'une assemblée junior qui mène des

actions dans les collèges du département.

Le CDJ est un lieu de libre expression et d'apprentissage de la démocratie pour les collégiens. Les animateurs accompagnent les jeunes dans cette démarche citoyenne en facilitant l'expression collective de leurs idées, l'élaboration de propositions et la réalisation d'actions relevant de l'intérêt général.

Le 9^{ème} mandat du CDJ a débuté en mars 2018 et s'achèvera en décembre 2019. Le thème : « Jeune

citoyen héraultais, je choisis de m'engager ». 72 jeunes élus sont ainsi répartis dans trois commissions de travail :

- je m'engage à promouvoir une autre vision du handicap
- je m'engage à lutter contre le harcèlement
- je m'engage à agir pour l'environnement

Prochaine session du CDJ : le 19 septembre 2018 à 10h à l'Hôtel du Département, rue d'Alco à Montpellier.



CHIFFRES CLÉS :
36 COLLEGES ENGAGÉS
72 ELUS JUNIORS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS
13 JOURNÉES DE TRAVAIL ORGANISÉES
AU COURS DU MANDAT



Nicolas Boissy bénéficiant d'un CAP JEUNES pour un projet individuel

CHIFFRE CLÉ
ENVIRON 200 PROJETS
SOUTENUS PAR AN

3. CAP JEUNES : APPORTER UNE AIDE FINANCIERE A DES #PROJETS INDIVIDUELS OU COLLECTIFS

Les jeunes souhaitant réaliser un projet ou une action bénévole dans un domaine qui leur tient à cœur: sport, culture, solidarité, environnement etc. peuvent être aidés financièrement par le Département.

Cette aide peut atteindre 500 € pour un projet individuel et 2 000 € pour un projet collectif.

EN PRATIQUE

Compagnie La Cinquième Saison – Saint-Jean-de-Fos

« Jeunes pousses : découverte de la culture de l'olive en territoire héraultais »
Le projet porté par trois jeunes de la compagnie consiste à organiser 5 journées d'accueil, d'animation et de chantiers de rénovation sur l'olivieraie de l'association à destination d'une mixité de jeunes. Les objectifs sont multiples : sensibiliser les collégiens à la culture oléicole, permettre la rencontre entre jeunes de milieu urbain (QPV), rural ou en situation de handicap, et valoriser les compétences des acteurs du territoire.

Nicolas Boissy

Ce passionné de cuisine propose des ateliers de pâtisserie aux habitants de Nébian. Les participants devront contribuer pour l'achat des ingrédients et le matériel sera mis à leur disposition. Les objectifs sont de faire découvrir la pâtisserie, apprendre des notions de cuisine et, favoriser les rencontres et le lien social en milieu rural.

La commune est partenaire du projet par une mise à disposition de salle 4 fois par mois.



Dispositif Ultrason – concert Passerelles à Jacou

CHIFFRES-CLÉS
280 PROJETS/AN
DANS 80 COLLEGES

4. PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Les chemins de la #culture

Dans l'Hérault, tous les collégiens peuvent avoir accès à la culture et à la pratique artistique. Le Département met en place dans le temps scolaire, un programme d'éducation artistique et culturelle exemplaire réunissant Les Chemins de la Culture, Le Goût de Lire et Histoire et Mémoire. Plusieurs projets sont proposés aux enfants :

- Sensibilisation et découverte : Collège et cinéma, Collège et patrimoine, Collège à la scène, Les territoires de l'art contemporain ;
- Pratiques artistiques en arts plastiques et visuels et dans les domaines des arts vivants (théâtre, cirque, musique, danse) ;
- Résidences d'artistes dans les collèges en arts visuels ou en arts vivants ;
- Sensibilisation des adolescents à l'univers du livre et au dessin de presse ;
- Projets histoire et mémoire en relation avec les archives départementale.

Ultrason

Pour responsabiliser les adolescents et les sensibiliser aux risques auditifs liés à l'écoute et/ou à la pratique des musiques amplifiées

(lecteurs MP3, concerts, discothèques), le Département et la Direction académique leur proposent des concerts pédagogiques gratuits pendant le temps scolaire.

Collèges en tournée

Avec Collège en tournée, des compagnies créent des spectacles destinés à être joués en classe. Ce dispositif permet de sensibiliser les enfants à la création théâtrale contemporaine en favorisant la relation directe à des comédiens et metteurs en scène, au sein des collèges.

Le Domaine départemental Pierresvives à Montpellier

Pierresvives propose de nombreuses activités aux enfants : visites d'expositions, ateliers créatifs ou sportifs, spectacles, cinéma, livres, CD et DVD, jeux vidéo et jeux de société... Avec « Ton (d') Impro » ils s'initient à l'improvisation pour laisser libre cours à la spontanéité, à l'imaginaire afin de passer un moment convivial autour d'un jeu d'expression oral et corporel. Avec « Oui je code », les enfants apprennent à coder de manière ludique et créative.

Des ressources sont proposées gratuitement, sur place ou « à domicile », comme la plateforme Tout Apprendre qui propose des cours allant du soutien scolaire jusqu'au permis de conduire en passant par des exercices physiques. Et tout est gratuit !





Lauréats départementaux du Concours National de la Résistance et de la Déportation 2018

5. PROMOUVOIR ET RECOMPENSER L'ENGAGEMENT DES JEUNES AVEC LE SOUTIEN DES ENSEIGNANTS

Concours #voyages 2017/2018

Mis en place par le Département, un appel à projets annuel récompense les établissements favorisant l'engagement des élèves dans la préparation et la participation active à un voyage scolaire, orienté sur l'échange interculturel et l'apprentissage de la vie de groupe.

Pour participer, les collégiens réalisent un document sur support numérique illustrant leur implication et leur participation au projet de voyage dans la programmation, organisation et restitution du séjour.

EN PRATIQUE

Pour l'année scolaire 2017/2018, 8 établissements ont répondu à l'appel à projet en proposant des réalisations numériques originales et créatives sur lesquelles se sont investis les élèves. 6 prix ont été attribués dont le montant viendra cofinancer la dépense des voyages scolaires, dont

Le collège du Salagou de Clermont l'Hérault a obtenu le 1er prix (3000 €) pour le projet « Anam manjar – Le grand jeu » : 48 élèves occitanistes de tous niveaux ont découvert le Périgord noir du 30 avril au 4 mai 2018.

Le collège Les Garrigues de Montpellier a obtenu le 2ème prix (2500 €) pour le projet « Let's go to London, Les Garrigues à la découverte de Londres » : 36 élèves de 4e et 3e. Le voyage s'est déroulé du 4 au 9 février 2018 en immersion dans des familles anglophones.

Prix littéraire départemental des collégiens

Ce concours bénéficie en tout, chaque année, à environ 400 collégiens.

Objectifs du Prix :

- Permettre à 32 collégiens de débattre de leurs lectures et de voter ;
- Susciter l'envie de lire auprès des jeunes à travers les CDI des collèges et les bibliothèques. Les ouvrages primés sont remis gracieusement à l'ensemble des CDI des collèges et des bibliothèques du Département ;
- Valoriser des textes de qualité. Les ouvrages remis dans les CDI et les bibliothèques ainsi que les ouvrages mis en vente sont munis d'un bandeau « Prix littéraire départemental des collégiens » ;
- Soutenir les auteurs de littérature pour adolescents.

Déroulé du concours

Octobre – novembre : appel à candidature pour devenir juré

Décembre : sélection des jurés ; 2 jury sont constitués (6^{ème} / 5^{ème} et 4^{ème} / 3^{ème}). Chaque année, se sont environ 130 collégiens qui postulent.

Janvier – avril : rencontres avec les collégiens jurés et vote.

Mai : Remise du Prix littéraire départemental des collégiens aux 2 auteurs lauréats (un Prix de 3.000€),

Remise des bons d'achats de livres aux collégiens jurés.

Septembre : distribution des 2 ouvrages primés dans les 235 bibliothèques du réseau et des 80 CDI des collèges.

Concours National de la Résistance et de la Déportation

Créé en 1961, organisé par la Direction Départementale des Services de l'Education nationale et le comité d'organisation du Concours National de la Résistance et de la Déportation, le concours a pour objectif de transmettre aux jeunes générations la mémoire de la Résistance et de la Déportation et les valeurs d'engagement, de liberté et de fraternité que porte cette histoire.

CHIFFRES CLÉS
101 LAURÉATS EN 2018
RÉPARTIS
DANS 14
ÉTABLISSEMENTS
DONT 5 COLLEGES

Une journée de mémoire organisée par le Département de l'Hérault qui a permis de faire découvrir aux lauréats départementaux des lieux emblématiques de la Résistance héraultaise.

Les élèves ont ainsi pu découvrir :

- la forêt des Ecrivains Combattants, à Combes
- le Col de Fontjun

Echanges avec les auteurs lors de la remise du 13^{ème} prix littéraire départemental des collégiens





Des conseils méthodologiques pour aider les collégiens

6. AIDES AUX DEVOIRS

La médiathèque départementale de Pierresvives à Montpellier, en collaboration avec l'association GSC (Génération Solidaires Et Citoyennes), a lancé durant les vacances scolaires de printemps du 14 au 30 avril 2018 l'opération « Aide aux devoirs » destinée aux élèves de primaire, du collège et du lycée afin de les accompagner et de leur prodiguer certains conseils méthodologiques qui vont leur

permettre de déjouer certaines incompréhensions de leur cours ou de leurs devoirs à remettre.

En 2017/2018, 83 enfants ont bénéficié de ce dispositif, sur 8 journées, durant la période de vacances scolaires, l'association Génération Solidaires Et Citoyennes est intervenue dans ce cadre, auprès de primaires, collégiens, et lycéens.

Ce dispositif **gratuit** sera **reconduit** pour l'année scolaire 2018/2019.





Des pistes cyclables entretenues

III. SE DÉPLACER DANS L'HÉRAULT : LE DÉPARTEMENT ORGANISE LA #MOBILITÉ DES COLLÉGIENS

La mobilité des collégiens : les déplacements scolaires et de #loisirs

A vélo

Le Département a créé un réseau de pistes cyclables dans de nombreuses communes du littoral ainsi qu'autour de Béziers et Montpellier. Une douzaine de collèges sont raccordés à ce réseau de pistes: Jacou, Clapiers, Villeneuve-lès Maguelone, Fabrègues, Pérols, Saint-Clément-de-rivière, Vendres, Mauguio, Lansargues, Pignan et Marseillan. Un parking est toujours prévu à l'intérieur des établissements.

En cyclomoteur

Dès l'âge de 14 ans, un jeune peut conduire un cyclomoteur de 50 cm³, s'il possède le permis AM (ex-BSR) obtenu après une formation pratique et théorique de 7 heures.

Priorité est donnée aux jeunes en difficulté économique ou sociale.

En bus scolaires

Dès la rentrée 2018-2019, les transports scolaires relèvent de la compétence de la Région Occitanie.

Quatre jours à VTT Chaque année

Des séjours itinérants de 4 jours sont proposés aux élèves des SEGPA. Avec leur professeur, ils parcourent 120 km en VTT sur le Réseau Vert® départemental. Ces séjours, qui favorisent l'apprentissage du vivre ensemble, sont organisés en septembre et octobre et de mars à juin. 150 sorties organisées cette année !

Se responsabiliser à vélo

Tous les collèges héraultais sont équipés d'un parc à vélo sécurisé à l'intérieur de l'établissement. 11 collèges sont accessibles par des pistes cyclables éclairées et entretenues. D'autres équipements sont en cours.

